

la lettre de liaison de l'association **COMBRÉE**

Amicale des Anciens Élèves et Amis

n° 19

Décembre 2020

- Éditorial
- La vie du Conseil d'Administration
- Quoi de neuf sur votre site ?
- La Fête des Anciens du 19 septembre 2020
- Il était une fois l'Amicale ...
- La page des chiffres
- Un ancien élève, maire de Segré
- Des nouvelles des anciens
- Bibliographie d'anciens élèves
- Nos joies, nos peines
- Nouvelles de l'A.S.M.V. Collège de Combrée
- La page des pubs
- Encart : Adhésion 2021

Éditorial

Loïc DUSSEAU
président



2020-2021 : DE L'ESPOIR A L'AUDACE !

2020 restera une année particulière, une année charnière, peut-être celle qui marquera, dans les livres d'histoire, le véritable passage de notre civilisation au 21^{ème} siècle ;

Celle où, face à la pandémie de la Covid 19, l'humanité a accepté, en temps de paix, de renoncer à des libertés fondamentales, à celles d'aller et venir, de travailler, de s'instruire, de se divertir ou se cultiver, de se réunir en famille ou entre amis, de prier ensemble, de vivre en somme, et pour ne pas mourir.

Celle où, face aux confinements anxiogènes, les outils numériques de la 4^{ème} révolution industrielle se sont imposés au plus grand nombre pour tenter de maintenir virtuellement des liens que cette mortifère formule de « distanciation sociale » nous interdisait humainement...

Mais, pour nous, ce fut celle aussi de l'**ESPOIR** d'une renaissance du collège de Combrée, celle des 130 ans d'existence de notre Amicale, celle du retour de la Fête des Anciens dans nos murs, certes masqués, avec une jauge de cinquante participants, mais en « présentiel » ! Malgré la crise sanitaire, nous avons réussi à poursuivre notre vie associative et même à l'amplifier avec une augmentation significative du nombre d'adhésions et la multiplication de nos communications digitales.

2021, l'année du « monde d'après », devra, pour notre Amicale, être celle de l'**AUDACE** : l'audace de transformer en réalité le rêve de la création d'une École internationale pour Combrée dont l'idée a été approuvée par notre assemblée générale du 19 septembre dernier, elle-même suivie de nombreuses marques d'encouragement de votre part.

Rien n'est sûr encore, beaucoup reste à réaliser sur le plan juridique, financier et politique pour que cet audacieux et beau projet puisse voir le jour à l'horizon 2022-2023. Nous sommes conscients de l'ampleur du défi mais attendons surtout le feu vert du propriétaire des murs, qui devrait dans les prochaines semaines nous dire s'il accepte ou non d'entrer en discussion avec l'Amicale, porteuse du projet, et ses initiateurs extrêmement motivés.

Une fois cette étape franchie, s'ouvrira une phase trépidante où nous disposerons d'un délai de quinze à vingt mois pour boucler une opération formidablement ambitieuse dont il faut souligner **la vocation à la fois éducative et internationale, à la fois patrimoniale et territoriale**. Nous aurons alors besoin, plus que jamais dans l'histoire de Combrée, de votre soutien tant amical que, plus prosaïquement, financier...

Cette Lettre de Liaison redevenue semestrielle, nos Lettres d'Information désormais mensuelles, notre présence renforcée depuis cet automne sur les réseaux sociaux, l'actualisation permanente de notre site Internet, ne manqueront pas de vous tenir au courant de la concrétisation ou non de ce rêve que nous vous demanderons d'entériner à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire, dans l'attente de notre prochaine Fête des anciens que nous espérons en juin prochain dans les murs de l'ancien collège.

De l'espoir à l'audace, cette fin d'année 2020 gardera donc pour notre Amicale une saveur d'optimisme inédite : dans la morosité ambiante, notre enthousiasme reste intact pour 2021 et probablement devons-nous cette ténacité positive à l'éducation que nous avons reçue à Combrée.

Soyez assurés qu'avec le bureau, épaulé par un solide et dévoué conseil d'administration¹, nous restons fortement mobilisés pour que vive l'Amicale des anciens élèves et amis de Combrée et, très concrètement, pour que revive le Combrée que nous avons connu, car :

« **L'esprit du lieu, c'est l'âme du site, c'est sa raison d'être et la condition de sa survie.** »²

Loïc DUSSEAU (c. 1984), président



Un peu d'histoire tirée des archives de l'Amicale

Comment la rentrée scolaire 1918 à Combrée s'était-elle passée en pleine pandémie de grippe espagnole?

« La rentrée avait été fixée au mardi 4 octobre, l'épidémie de grippe qui sévit dans la région de l'Ouest, à la fin de l'été, la fit retarder par le Conseil d'hygiène jusqu'au 11 novembre. Elle se fit, le jour de l'armistice, dans la joie que causait la fin du cauchemar de la guerre. À l'arrivée des élèves, le collège, en signe de réjouissance, avait mis le pavois des jours de fête. (...) »

Pendant le premier trimestre de l'année scolaire, l'état sanitaire de la maison n'a pas cessé un instant d'être excellent. Nos élèves, revenus de quantité d'endroits contaminés par la terrible grippe espagnole, y avaient laissé, avant de partir tous les microbes, même les plus filtrants. Du 11 novembre au 15 février, il n'y eut pas à la maison le moindre cas de maladie. »

(Extrait du Bulletin de l'Amicale du 15 février 1919)

¹ En félicitant ses nouveaux élus lors de l'AG du 19/09/2020 : Guy Bernier (c.1968), François Launay (c.1985), Virginie Malherbe (c.2002).

² Selon la belle expression de Michèle Prats et Jean-Pierre Thibault in « La mémoire des lieux - préserver le sens et les valeurs immatérielles des monuments et des sites ».

La vie du Conseil d'Administration

Depuis la Lettre de Liaison de juin dernier, le Conseil d'Administration de l'Amicale s'est essentiellement mobilisé pour la préparation de la Fête des Anciens et impliqué dans l'élaboration du projet d'École Internationale. Il s'est réuni à trois reprises : les 3 juillet et 11 septembre chez notre président, le 13 novembre en « distanciel » en raison du confinement. Vous avez dû aussi recevoir sept Lettres d'information.

Ordre du jour de la réunion du 3 juillet 2020 :

- Approbation du compte-rendu du C.A. du 30/05/2020;
- Organisation de l'A.G. et de la Fête des Anciens du 19 septembre 2020 ;
- Réception de Jean Becq de Fouquières et Bernard Olivier, accompagnés de Foulques de Montaigu (c. 1964), pour la présentation au C.A. de leur projet d'École Internationale pour Combrée ;
- Questions diverses (point sur le site Internet, point sur les finances et les adhésions, etc.).

Ordre du jour de la réunion du 11 septembre 2020 :

- Approbation du compte-rendu du C.A. du 03/07/2020 ;
- Point sur l'organisation de la Fête des Anciens et de l'AG du 19 septembre 2020 ;
- Débat sur le projet d'École internationale de Jean de Fouquières, suite à ses présentations orales du 3 juillet et écrite du 25 juillet ;
- Question de la mise en ligne en accès libre ou privilégié des anciens bulletins numérisés sur le site Internet de l'Amicale www.amicalecombree.fr ;
- Questions diverses.

Ordre du jour de la réunion téléphonique du 13 novembre 2020 :

- Approbation du compte-rendu du C.A. du 11/09/2020 ;
- Renouvellement des membres du bureau de l'Amicale ;
- Bilan de la Fête des Anciens et de l'A.G. du 19 septembre 2020 ;
- Point sur le nombre d'adhésions 2020 et la trésorerie ;
- Compte rendu de la réunion du 29 septembre 2020 avec 2IDE pour lui présenter le projet d'École internationale pour Combrée ; suite possible des opérations/négociations (détails en bas de page) ;
- Point sur l'animation des réseaux sociaux de l'Amicale (cf. Lettre d'Information n°28 – Octobre) ;
- Projet de Lettre de Liaison n°19 de décembre 2020 ;
- Question de la délivrance par l'Amicale de reçus fiscaux pour les cotisations et dons ;
- Questions diverses.

Les comptes rendus du conseil d'administration sont, après leur approbation, accessibles pour les adhérents de l'Amicale dans la partie privilégiée du site de l'association : « [Compte-rendus A.G. et C.A.](#) »

À propos du projet d'École Internationale pour Combrée



Une première réunion de travail s'est donc tenue à Paris, le 29 septembre, au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations, avec M. Franck Geiger, directeur général de la société 2IDE (propriétaire des murs). MM. Jean de Fouquières et Bernard Olivier, initiateurs du projet, étaient présents avec les représentants de l'Amicale Loïc Dusseau, Jean-Jacques Carré et Patrick Danset.

Notre projet a reçu un accueil bienveillant et intéressé. Il doit désormais être soumis au conseil d'administration de 2IDE. Mais celui-ci, initialement prévu mi-décembre, a été reporté au **14 janvier 2021**. Nous saurons alors s'il sera décidé de poursuivre ou non les discussions avec nous. Notre Lettre d'Information n°30 de janvier 2021 vous le révélera.

Quoi de neuf sur votre site ?

Ouverture du site (<https://www.amicalecombree.fr>),

Accès différencié pour permettre toutes les solutions :

- Si vous êtes inscrit sur le site et adhérent : Cliquez sur « J'accède à la totalité du site » puis entrez vos coordonnées d'accès ;
- Si vous n'avez pas encore adhéré, deux choix :
 - « J'accède à la partie publique du site »
 - « J'adhère à l'Amicale » pour s'inscrire sur le site et accéder à la totalité du site.



Les onglets

Ils ont été simplifiés et le type d'accès choisi est signalé dans la barre d'onglets :



Voici les onglets réservés aux adhérents : ils sont accompagnés de la mention (adh.) et/ou en vert

- Échanges : **Vos chroniques**, **Vous avez la parole**.
- L'Amicale : **Années antérieures**, **Bulletins & Lettres**, **Annuaire en ligne**
- Archives : **Photos de classe**, **Nos professeurs**, **Les scouts de Combrée**, **Les sports à Combrée**, **Les arts à Combrée**, **Documents en ligne**, **La vie à Combrée**, **Musée Virtuel**.

Dans l'onglet « L'Amicale / Notre association » certains liens sont réservés aux adhérents. « Aventures » est supprimée et remplacées par ces trois items Scouts, Sports et Arts dans « Archives ». Les Arts contiennent le théâtre, la musique et le cinéma.

La rubrique « À la une »

- L'actualité récente
- La nouveauté prépondérante
- La dernière Lettre de Liaison en accès libre
- Les dernières mises à jour dont le courrier reçu
- Liste des adresses électroniques non valides
- L'aide à l'adhésion
- Gérer son compte pour les adhérents



Le focus sur les Archives :

- * « L'Amicale / Bulletins et Lettres » est en accès réservé aux adhérents. On y trouve les « **Bulletins du collègue** » depuis 1891 jusqu'en 2005 ainsi que toutes les « Lettres de Liaison » de 2007 à nos jours. Une recherche par mot-clé permet de trouver dans chaque bulletin les occurrences présentes dans le document ouvert.
- * Retrouvez aussi vos **Professeurs** (portrait, commentaire, CV)
- * Rappelez-vous de vos camarades sur les **Photos de classe**
- * Revivez vos « divertissements » : **scoutisme**, **cinéma**, **théâtre**, **musique**, **sports**.
- * Revisitez votre environnement de l'époque : **documents**, **musée virtuel etc...**

N.B. L'aspect et le contenu du site sont (toujours) susceptibles d'être modifiés.

Jean-Louis Boulangé (c. 1964), secrétaire

La Fête des Anciens au collège

Compte-rendu de la journée du 19 septembre 2020

La journée commence vers 8h45 avec les volontaires en charge d'ouvrir les locaux et de préparer l'accueil des inscrits ; se joint à eux Mme Dauneau de l'Auberge de l'Ombrée venue préparer le café de l'accueil. Il pleuviote. Sans doute l'épidémie de la Covid 19 en a-t-elle découragé certains, outre d'autres indisponibilités excusées et quelques défections de dernière minute, mais de nombreux pouvoirs suppléent leurs absences.

Les inscrits arrivent petit à petit en suivant le parcours qu'ils préfèrent entre le café, le gel hydro alcoolique, leur badge, leur participation au repas, la dédicace de « L'Allée des Marronniers » par Michel Pateau et, pour certains, l'adhésion à l'Amicale ; les souvenirs, les « qu'est-ce que tu deviens ? », les « contents de te retrouver » sont de mise derrière les masques (quelquefois soulevés pour se faire reconnaître) ainsi que le respect des « gestes barrières »...

À 10h, tout le monde traverse la cour pour s'installer dans la salle prêtée et préparée par l'EPIDE, ex-étude des moyens.

Étaient présents ou représentés

Membres du bureau : Loïc Dusseau et Mme (c.1984), président, Jean-Jacques Carré et Mme (c.1966), vice-président, Didier Viel (c.1966), trésorier, Gérard Fossé (c.1974), trésorier adjoint, Jean-Louis Boulangé (c.1964), secrétaire, Patrick Danset (c.1973), secrétaire adjoint.

Présidents honoraires : Patrick Tesson et Mme (c.1972).

Administrateurs : Marie-Jo Abline (employée ILC), Geneviève Charbonneau-Bloomfield (amie), Dominique Faure (c.1969), Loïck Le Brun (c.1984), Philippe Tijou (c.1966).

Anciens élèves et amis : Jean Taufflieb (c.1948), Gérard Gendry (c.1950 et ancien directeur), Etienne Charbonneau (c.1964), Foulques de Montaigu (c.1964), Jean-Louis Sébile (c.1964), Martial Vaslin (c.1964), Marc Chapeau et Mme (c.1966), Michel Lengliney (c.1966), Guy Bernier (c.1968), Michel Pateau (c.1968), Antoine Servin (c.1970), Olivier Beauvais (c.1973), François Bonnet et Mme (c.1980), Ombeline Gazeau (c.1980), Hugues de Rosamel (c.1984), François Saint-Bonnet (c.1984), François Launay (c.1985), Elisabeth Gazeau (c.1986), Anne Dusseau-Bernardin (c.1990), Vincent Malherre (c.2000), Virginie Malherre (c.2002), Michel Hamard (ami, ex-professeur de maths).

Pouvoirs : André Rivron (c. 1956), Gérard Lebouchet (c. 1959), Claude de Jouvencel (c. 1964), Olivier de La Dure (c. 1969), Michel Boulangé (c. 1975), Hugues Beaugé (c. 1976), Xavier Perrodeau (c. 1980), Hervé Moysan et Mme (c. 1984), Christophe Rouesné (c. 1985), Isabelle Paumard-Veugé (c. 1985), Michèle Cecchini-Chétien (amie).

Invités : Philippe Bolo, Patricia Maussion, Sophie Morisse, Odile Fresneau, Jean Becq de Fouquières et Bernard Olivier.



Sans masque pour la photo !

Assemblée générale statutaire

Rapport moral du Président Loïc Dusseau, élu le 25 mai 2019

Notre A.G. annuelle était programmée pour le 20 juin dernier, mais, Covid 19 oblige, nous avons dû la reporter de 3 mois, en tenant à ce qu'elle se déroule en présentiel, ce que les arrêtés préfectoraux de mardi dernier nous permettent puisqu'ils n'interdisent que la fête des voisins et les soirées estudiantines...

Nous tenions à ce qu'elle se tienne en présentiel parce que, grâce à l'aide et la bienveillance de Mme Odile FRESNEAU, directrice du centre EPIDE de Combrée, elle peut se tenir dans les murs de l'ancien collège, ce qui n'était pas arrivé depuis 10 ans (fête du Bicentenaire). Je tiens à la remercier chaleureusement.

Nous tenions à ce qu'elle se tienne en présentiel parce qu'elle marque les 130 ans de la création officielle de notre association (dont Jean-Jacques CARRÉ vous parlera tout à l'heure) et que ce chiffre de 130 ans est extrêmement symbolique pour nous :

- Nous savons depuis le mois de septembre dernier que l'EPIDE quittera Combrée en 2022 ;
- Or, c'est en 1892, soit 130 ans avant 2022, que l'abbé CLAUDE et l'Amicale sauvèrent Combrée d'une funeste vente aux enchères ;
- Pour 2022, 130 ans plus tard, nous allons vous proposer de sauver, une nouvelle fois ensemble, Combrée, notre Maison.

Et du droit moral que j'invoquais dans mon premier édito de la Lettre de Liaison n°16 de juin 2019 suivant mon élection à la présidence, c'est un droit patrimonial que nous promet le projet qui se dessine et dont nous débattons tout à l'heure avec les élus locaux et les promoteurs du projet d'Ecole internationale de Combrée.

Mais avant cela, il me faut revenir rapidement sur les seize mois écoulés depuis notre dernière A.G. du 25 mai 2019.

Les trois Lettres de Liaison que nous vous avons adressées en juin et décembre 2019, puis en juin 2020, vous ont rendu compte de nos actions et de nos réflexions.

Et je tiens ici à remercier tout particulièrement notre secrétaire Jean-Louis BOULANGÉ qui, non seulement est l'animateur de notre site Internet qu'il actualise quasi-quotidiennement, mais le rédacteur en chef de ce bulletin auquel nous avons redonné sa périodicité semestrielle, au-delà des multiples Lettres d'Information qui peuvent vous être adressées en fonction de l'actualité et que nous allons nous efforcer de mensualiser pour mieux garder le contact.

Ces Lettres de Liaison rendent compte des travaux de votre Conseil d'Administration qui n'a pas chômé avec un rythme de 6 réunions depuis juin 2019, la dernière s'étant tenue le 11 septembre dernier : nous les avons prévues trimestrielles, et depuis mai dernier, elles deviennent mensuelles !

Que soient remerciés les membres du C.A. et les membres du Bureau pour leur travail, leur soutien et leur dévouement sans faille, en parfaite amitié, toutes générations confondues : Jean Jacques Carré, Didier Viel, Gérard Fossé, Jean-Louis Boulangé, Patrick Danset, Marie-Jo Abline, Geneviève Charbonneau, Dominique Faure, Loïck Le Brun, Jean-François Ploteau, Philippe Tijou et Isabelle Veugé, sans oublier nos trois présidents honoraires sur lesquels nous pouvons toujours compter : Xavier Perrodeau, Patrick Tesson et Jean-Michel Guittet.

Et je suis heureux que leur mobilisation porte ses fruits : nous avons plus que doublé le nombre d'adhésions depuis un an : l'Amicale a survécu à la fermeture du collège et l'Amicale se réveille dans la perspective de son sauvetage et de sa réouverture.

Cette intensification de notre mobilisation est évidemment liée à l'annonce du départ de l'EPIDE pour 2022. Plusieurs idées de projets étaient déjà en germe lorsqu'en janvier dernier, nous avons participé à une réunion sur l'avenir de Combrée avec 2IDE, la propriétaire des murs. Ce fut le déclic !

Nous avons alors activé notre puissant réseau d'anciens élèves et, dès la sortie du confinement, le 13 mai 2020, un projet que nous n'espérions plus, celui de la création d'un Internat d'excellence à Combrée, est apparu.



Nous y travaillons avec enthousiasme et discernement depuis lors, et j'en profite pour remercier l'ancien qui nous a aidé dans cette recherche : Foulques de Montaigu (c.1964).

Il s'agit d'un projet d'école internationale privée au sein du site de Combrée présenté au C.A. de l'Amicale du 3 juillet 2020 par MM. Jean Becq de Fouquières (notamment ancien directeur de l'École des Roches et ancien conseiller spécial auprès du Ministre de la jeunesse et de l'éducation) et Bernard Olivier (ancien directeur d'établissement médicosocial, consultant).

Il s'agirait d'un internat privé hors contrat à vocation internationale (60% de français, 40% d'étrangers, avec un système de bourses pour des élèves méritants et possibilité d'accueillir des externes, 350 à 400 élèves attendus), conservant son identité chrétienne. Il serait organisé à l'Anglaise en « maisons » de la 6^{ème} à la Terminale (et pourquoi pas des prépas), avec une partie formation scolaire classique et une partie formation pratique, favorisant le savoir scolaire, l'expérience active et les valeurs civiques, outre une place importante au sport.

Cette école est conçue pour être « portée » par l'Amicale des anciens élèves (avec la création d'un fonds de dotation et d'une association de d'exploitation de l'école propriétaires + PME pour les activités économiques, culturelles et touristiques, à étudier) qui saurait en assurer la pérennité, grâce au réseau renouvelable des anciens élèves qui y passeront en s'inscrivant dans la lignée de ceux qui y sont passés depuis 210 ans.

Cette reconversion globale ou « renaissance » du site, dont les bâtiments seraient rénovés et mis aux normes, pour qu'il redevienne un lieu incontournable dans le Segréen, serait, par ailleurs, ouverte sur l'économie et la vie culturelle locale pour pouvoir s'intégrer dans le territoire et mettre en valeur son intérêt patrimonial, paysagé et touristique remarquable.

Le débat interne au C.A. s'est poursuivi tout l'été jusqu'à notre dernière réunion du 11 septembre et il va vous être présenté tout à l'heure par ses promoteurs à l'occasion d'une table-ronde sur l'avenir de Combrée.

Vous l'aurez compris : l'intérêt principal d'un tel projet est qu'il s'agit d'une reconversion globale qui, si elle pouvait être réalisée comme envisagée, aurait le mérite d'assurer une pérennité à notre vieux collège en retrouvant sa vocation éducative initiale, tout en l'ouvrant sur son environnement local, économique comme culturel (et même cultuel), ce qui est le meilleur hommage à rendre à un tel monument pour qu'il recouvre son lustre d'antan et sa place éminente dans le paysage segréen.

Le défi est toutefois immense puisqu'il repose principalement sur notre Amicale, tout en constituant une opportunité formidable de maîtriser une situation qui nous garantirait que Combrée puisse conserver son âme et retrouver notre « maison ».

Avant de s'engager plus avant, nous devons, à notre sens, respecter les étapes suivantes :

- La première consiste à approuver ou non le principe de la création d'une École internationale à Combrée à laquelle notre Amicale serait associée : c'est l'objet de la présentation lors de notre A.G. de ce jour et de la table-ronde avec les élus locaux (député, conseillère régionale, maire déléguée). À cela s'ajoute, comme condition préalable, l'accord du propriétaire des lieux.
- La deuxième sera de déterminer les modalités de cette association, tant sur le plan juridique que financier : pour cela, il faudra évidemment que le projet soit précisément chiffré, avec l'élaboration d'un véritable business plan et que nous puissions avoir des assurances quant aux ressources qui permettront son financement, tout particulièrement dans la phase de lancement, ce qui fera l'objet des discussions qui seront lancées post-A.G. dès lors que l'accueil aura été positif et, une fois le feu vert du propriétaire obtenu.
- La troisième, si ce projet apparaît viable et si nous trouvons un accord sur ses modalités précises, sera son lancement concret qui ne pourra intervenir qu'après l'approbation en Assemblée Générale Extraordinaire de l'Amicale du projet finalisé.

Mais vous aurez plus de détails toute à l'heure ; pour le moment, nous vous demanderons simplement de donner mandat au C.A. de poursuivre les discussions pour sauver Combrée, sachant que toute décision engageant l'Amicale, notamment financièrement, fera l'objet d'une A.G.E.

Suite de l'ordre du jour

Le trésorier Didier Viel se félicita d'une année calme avec une augmentation conséquente des adhésions et commenta rapidement le feuillet des comptes distribué aux présents. (*cf. infra p. 12-13*).



Le secrétaire Jean-Louis Boulangé commenta le nombre d'échanges en nette progression avec les anciens élèves ainsi que les nouveautés sur le site de l'Amicale : nouvel accès, rubriques Chroniques et Bulletins, projets d'amélioration. (cf. *supra* p. 3).

Le président demanda à l'assistance de voter, ce qu'elle fit à l'unanimité, sur ces points :

- Quitus au bureau et au conseil d'administration.
- Quitus au trésorier pour l'exercice 2019.
- Renouvellement des membres du C.A. sortants.
- Élection au C.A. de nouveaux membres. Nous remercions de son implication Isabelle Paumard-Veugé, habitant désormais en Guyane, qui se retire. Les statuts prévoyant un conseil élu de 5 à 15 membres - sans compter les présidents honoraires -, il reste donc 3 places disponibles. Sont candidats et élus pour 5 ans :
 - Virginie MALHERRE (cours 2002)
 - François LAUNAY (cours 1985)
 - Guy BERNIER (cours 1968), ancien vice-président de l'Amicale
- Approbation du montant des cotisations (Normale 16/8€, Duo 20€, à Vie 199/99€)
- Mandat donné au C.A. pour continuer de rechercher un projet de reconversion pour Combrée et notamment de poursuivre la phase d'étude et de négociation préalable au projet de création d'École Internationale.

L'histoire de l'Amicale qui fête ses 130 ans

Vers 10h45, le vice-président Jean-Jacques Carré présenta, vidéo à l'appui, « [Il était une fois l'Amicale](#) », née officiellement il y a 130 ans, depuis son balbutiement en 1886. (cf. *infra* p. 10-11)



Table Ronde sur le projet d'École Internationale

Les invités prirent place vers 11h présentés par le président Dusseau qui les remercia chaleureusement de l'honneur qu'ils faisaient à l'Amicale en acceptant de participer à ce débat, tout en rappelant que l'un des objets de l'Amicale était « de soutenir les initiatives individuelles ou collectives qui participent à la sauvegarde des bâtiments de Combrée ».



Messieurs **Jean de Fouquières** et **Bernard Olivier** ont présenté leur projet d'École Internationale dans un premier temps et répondirent aux nombreuses questions de l'assistance.

Madame **Patricia Maussion**, conseillère régionale des Pays-de-Loire et présidente du Pays d'Anjou bleu, expliqua le rôle la Région et du Pays par rapport à un tel projet d'avenir qui doit s'inscrire dans le territoire, non sans avoir souligné la nécessité de sauver ce bâtiment historique et exceptionnel ;

Monsieur **Philippe Bolo**, député d'Angers-Segré, souligna quant à lui le trait d'union proposé entre cet héritage du passé et aujourd'hui, tout en conservant l'esprit du bâtiment initial qui peut avoir de l'avenir dans un cadre rural. Il posa quelques questions, notamment sur l'implication éventuelle de sa circonscription et de l'État dans ce projet : il lui fut répondu que seul un rôle de facilitateur serait attendu ;

Madame **Sophie Morisse**, maire déléguée de Combrée, adjointe au maire d'Ombree en Anjou et vice-présidente d'Anjou Bleu Communauté, demanda des précisions sur le rôle de la commune pour laquelle il s'agit d'un patrimoine remarquable qui mérite un projet viable et pérenne : il lui fut répondu qu'il s'agissait d'un partenariat pour le développement économique du territoire ;

Madame **Geneviève Charbonneau-Bloomfield**, ès-qualités de présidente-fondatrice de l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Collège de Combrée, dont elle rappela les actions depuis sa création en mars 2014, apporta son soutien au projet qui s'inscrit dans les objectifs poursuivis par son association, notamment d'aider à concevoir un projet global de reconversion raisonnée de l'ancien collège de Combrée.

Les promoteurs du projet, suites aux questions posées par l'assistance, insistèrent sur

- le rôle essentiel de l'Amicale comme porteur de ce projet,
- le maintien de l'identité chrétienne du lieu,
- l'aspect éducatif du projet et son ouverture sur son environnement local,
- le financement à trouver de diverses origines,
- la viabilité financière (investissement et fonctionnement).

A l'issue de cette table-ronde, un vent d'espoir a soufflé sur notre assemblée...

Séquence souvenirs sous les cloîtres



Vers 12h45, l'assemblée fut ensuite invitée à rejoindre les cloîtres et la cour intérieure pour un moment de recueillement, animé par Jean-Louis Sébile (cours 1964), qui nous fit chanter en cœur l'hymne à la Vierge combréenne, avant que l'apéritif ne nous permette de nous remettre de nos émotions.



Buffet sous le préau

Un buffet froid servi par l'Auberge de l'Ombree fut ensuite l'occasion de se remémorer le passé et aussi de parler de ce projet d'avenir. Nous y avons retrouvé un peu l'esprit potache et sympathique de notre jeunesse, le vin d'Anjou accompagnant nos souvenirs de collégiens et/ou de lycéens, avec vue sur la façade ouest du collège rénovée par l'Epide.



Le spectacle « A l'abri des regards » organisé par l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du collège de Combrée à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine

Nous avons quitté le préau en direction du gymnase omnisport, en passant devant la façade principale du collège pour aller rejoindre le spectacle concocté par l'ASMV du Collège de Combrée qui avait lieu à 15h30 : spectacle très réussi autour de la lecture d'extraits du [livre de Michel Pateau](#) sur ses années de collégien dans les années 1960, entrecoupé d'interludes musicaux. Parmi les acteurs-lecteurs, quelques anciens élèves : Etienne Charbonneau (c. 1964), Philippe Tijou (c. 1966) et Michel Pateau (c. 1968) lui-même (*cf. infra p.23*).

Ce fut une belle journée !

Dix ans après le bicentenaire, les murs du collège ont à nouveau écouté les souvenirs des élèves.



Cour intérieure



Acte de potache



Des voitures d'anciens élèves



Cloître et hall d'entrée



Le préau de la cour Ouest



L'étude des moyens

La presse a parlé de la Fête des Anciens et de la Journée du Patrimoine

Vous trouverez [sur le site](#) tous les articles parus sur ce sujet (page libre d'accès).

Il était une fois, l'Amicale ...

Pour entrer simplement dans l'histoire de notre vénérable Amicale, je vous propose de reprendre ensemble le 1^{er} bulletin des Anciens, celui de 1891.



Nous y lisons que dans sa "Notice historique" le supérieur Levoyer ré-exprime un vœu :

"Quel beau jour que celui qui verra l'inauguration de la réunion annuelle appelée par tant de désirs, où les enfants de Combrée pourront à Combrée même, dans de solennelles agapes, fêter le renouvellement de leur jeunesse aux lieux qui l'avaient abritée, et dire ensemble tout ce que leur cœur garde d'amour pour cette seconde patrie ! Mais verrons-nous cette fête ?

Bien volontiers nous en formerions le souhait et dirions avec le poète que nous aimons tant : Ô mihi tum longae maneat pars ultima vitae

Puissé-je vivre assez, (j'en conjure les dieux !), selon la traduction de Victor

Hugo. Il ajoute avec humilité : *"Disons mieux : que la volonté de Dieu soit faite !"*

(Pour la prochaine interro, notez bien que ce poète tant aimé est Virgile dans Les Bucoliques - Églogue IV -)

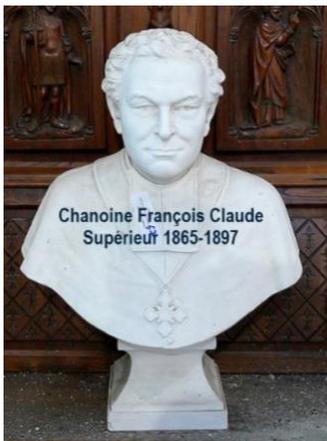
Passer du rêve à la réalité ne fut pas simple. Il faudra une trentaine d'année de durs combats. Le supérieur Levoyer rêve de l'Amicale, on l'a vu. C'est le supérieur Claude qui la créera. En 1879, des statuts sont établis et soumis aux autorités qui refusent. *"Sous prétextes politiques"* est-il écrit, sans qu'on en sache plus. La laïcisation est déjà dans les têtes, il faut réformer la loi Falloux du 15 mars 1850.

Les temps furent-ils meilleurs en 1887 ?

Pas sûr : une vingtaine d'anciens se réunissent malgré tout et constituent un bureau provisoire, avec de nouveaux statuts provisoires pour créer une commission provisoire.

"On dressa du mieux que l'on put, la liste des anciens élèves". Des lettres, auxquelles on joignit un nouveau projet de statuts furent envoyées dans toutes les directions. Le secrétaire reçut plus de trois cents réponses favorables (Jean-Louis notre secrétaire hoche la tête. Serions-nous dans un nouvel épisode de "Retour vers le futur" ?). 150 anciens se réunissent le 31 juillet 1888 et élisent leur 1^{er} président provisoire, le médecin Émile Farge du cours 1841. Ce ne fut qu'une fête intime (non officielle) qui se termina quand même, je cite, par *"un banquet, où les souvenirs d'antan furent gracieusement évoqués"*.

L'année 1889 ne fut pas plus propice.



1890 : ils sont 500 réunis, toujours de manière non officielle.

La principale question à l'ordre du jour de l'assemblée est :

"Vaut-il mieux continuer ainsi en privé, ou marcher à découvert" ?

Celui qu'on appelle le *"parti de l'espérance"* l'emporte. On complète alors les statuts primitifs. La demande d'autorisation (on parle de pétition) est signée des plus éminents anciens (les maires de Combrée et de Freigné, le président du conseil d'arrondissement de Segré, un évêque, un chevalier de la légion d'honneur, un docteur en droit, et d'autres sans doute). Le sous-préfet hésite (pourquoi en effet accorder aujourd'hui ce qui fut refusé en 1878 ?). Il consulte longuement Miracle ou non, suite à de *"loyales explications"* du supérieur Claude, il donne finalement son accord le 6 décembre 1890.

Il faudra encore attendre 6 mois. En effet, le carême, le temps pascal et les offices du mois de mai retardent la 1^{ère} réunion des anciens au 16 juin 1891.

Ce fut *"une journée très douce et très touchante"* rapporte la "Semaine religieuse d'Angers" du 28 juin... Voilà l'histoire des débuts de notre Amicale !

Notez donc bien que nous célébrons aujourd'hui le 130^{ème} anniversaire de la création officielle de l'Amicale. Nous pourrions suggérer à notre secrétaire de nous programmer pour juin 2021, notre prochaine réunion d'anciens. Nous célébrerions cette fois-ci avec tous les fastes et agapes requis, sans Covid (?), les 130 ans de la première réunion officielle des anciens, avec l'objectif de dépasser les 375 anciens réunis ce 16 juin 1891 !

Que se passa-t-il ensuite ?



Il nous reste 2 minutes pour résumer les 129 années qui ont suivi.

Sachez donc que :

L'Amicale revêt la forme juridique de la loi 1901 sur les associations dès que ce fut possible.

Les présidents, clés de voûte, et les secrétaires, maîtres d'œuvre, se succédèrent sans rupture : Nommons ceux que nous avons pu connaître jusqu'à la fermeture en 2005: Robert Chéné, André Riveron, Michel Leroy, Pierre Deshaies.

Tous, depuis l'origine, ont façonné et entretenu l'édifice avec ses quatre piliers :

1. Le premier : garantir le respect des **statuts** et donc assurer le rayonnement du collège, apporter son soutien au recrutement des nouveaux élèves.
2. Le second : tenir les **registres** à jour, et publier l'annuaire.
3. Le 3^{ème} pilier : organiser chaque année la **fête des anciens** et son assemblée, avec agapes, festins et banquets. Années ordinaires et extraordinaires, cours jubilaires, fêtes du centenaire, du bicentenaire ...
4. Dernier pilier : publier trimestriellement un **bulletin** qui donne des nouvelles, des anciens et du collège, son organisation, son fonctionnement, les nombreux événements qui ponctuent l'année. Depuis 2006 notre lettre de liaison semestrielle, évidemment plus modeste, en perpétue l'esprit.

(Ces bulletins sont un véritable trésor, numérisés par l'archiviste de l'évêché, ils sont accessibles sur notre site).

Ceci est l'histoire officielle. D'autres chroniqueurs pourront trouver dans les archives diocésaines, départementales, et dans chaque bulletin bien sûr, moult événements savoureux qui ont été le piment du quotidien de ces 130 années.

À quel moment arrêter un historique ?

Je veux aussi mentionner, et sans flagornerie, notre actuel secrétaire Jean-Louis Boulangé qui quotidiennement cultive la terre de l'Amicale : il creuse, débroussaille, ratisse, arrose... Ceci depuis une quinzaine d'années avec les présidents qu'il a accompagnés : Patrick Tesson, Jean-Michel Guittet, et depuis plus d'un an Loïc Dusseau. Tous font déjà partie de l'histoire..., comme nous !

"Et aujourd'hui ?" direz-vous. Nous avons bien sûr les deux pieds dans le présent, mais pas dans le même sabot ! Notre regard est résolument tourné vers l'avenir. À nous d'écrire ensemble l'histoire de demain !



Tel le chêne, emblème de notre collège, notre Amicale, plus que centenaire, et malgré les vicissitudes, a trouvé la terre où s'enraciner. Elle s'est développée, passant les saisons et les années, assurant le rayonnement de l'institution ; jusqu'à sa fermeture en 2005. Cet arrêt brutal fût comme un profond coup de hache, qui faillit atteindre le cœur de l'arbre vénérable. Il perdit ses feuilles, mais pas toutes. De solides branches restent vivaces qui laissent penser, pour peu qu'on le bichonne un peu, qu'il s'en remet. Une nouvelle sève pourrait bientôt couler dans ses veines qui engendrerait de nouveaux jeunes anciens. Notre vierge dorée, elle, regarde au loin, avec un sourire complice, vers celle du souvenir.



Texte de Jean-Jacques Carré (c. 1968), vice-président de l'Amicale, accompagnant la vidéo présentée le 19 septembre 2020

La page des chiffres

Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2019

Cet exercice 2019 retrace en recettes et en dépenses l'ensemble de l'activité comptable et financière de l'Amicale des Anciens Élèves et Amis du Collège de Combrée.

Cet exercice ne change pas la tendance d'une diminution des ressources liée à un nombre de cotisations en baisse (avant qu'il ne remonte heureusement en 2020), toutefois le résultat financier est positif, ce qui n'était pas le cas les années passées.

Recettes de fonctionnement : 1 446,20 €

Les recettes de fonctionnement diminuent de 16 % entre 2018 et 2019.

Les cotisations versées s'élèvent à 717 €,

Les produits financiers rapportent 529 € en forte hausse.

Dépenses de fonctionnement : 1123,78 €

Les dépenses de fonctionnement sont en nettes diminution. Le coût de la reconfiguration du site internet de 1800 € ne figure plus en 2019.

Les autres charges (fournitures de bureau, frais liés à l'assemblée générale, hébergement du site, frais financiers) correspondent au fonctionnement courant de l'Amicale.

La dépense de 150 € régularise définitivement une charge ancienne qui n'était pas encore soldée.

Résultat de l'exercice : excédent de 322,42 €

L'exercice 2019 se clôture avec un résultat excédentaire de 322,42 €.

Cet excédent viendra en augmentation des fonds propres de l'Association.

Bilan : 65 144,88 €

Au passif,

Les fonds propres associatifs diminuent du déficit de l'exercice 2018 de 1 805,37 € et atteignent 29 312,02 € au 31 décembre 2019.

A l'actif,

Le montant des disponibilités et fonds placés s'élève à 43 249,37 € en augmentation de l'excédent de l'exercice

Didier VIEL (cours 1966), Trésorier

BILAN au 31/12/2019					
ACTIF	2018	2019	PASSIF	2018	2019
Immobilisations			Fonds Associatif		
Mobilier chapelle	20895,61	20895,61	Fonds propres	31117,39	29312,02
Fresque 40000 visages	1000,00	1000,00			
Total 1	21895,61	21895,61	Total 1	31117,39	29312,02
Produits à recevoir			Charges à payer		
Charges d'avances			Produits d'avances		
			Mémoire combréenne	35510,44	35510,44
Total 2			Total 2	35510,44	35510,44
Disponible					
SICAV – BNP	16121,00	16421,00			
Livret CNE	25744,20	25937,28			
C/C B N P	287,57	278,69			
C/C La POSTE	768,35	576,57			
PAYPAL			Résultat exercice	-1805,31	322,42
Total 3	42926,85	43249,27	Total 3	-1805,31	322,42
Total	64822,46	65144,88	Total	64822,46	65144,88

COMPTE RÉSULTAT Exercice 2019 au 31/12/2019

DÉPENSES	2018	2019		RECETTES	2018	2019
Frais mission	285,30			Cotisations	1480,00	717,00
Fournitures de Bureau	68,98	23,98		Dons		
Affranchissement	122,80			Clés USB	15,00	
Réunion CA et AG		797,40		MUG	5,00	
Lettre de Liaison	504,24			Tee Shirt	10,00	
Assurance				Réunions CA et AG		200,00
Brochure Inventaire				D V D		
Hébergeur Site Internet	71,86	68,90		2 Siècles d'Histoire		
Classes de Citoyenneté						
Site internet	1800,00			Divers		
Journée Pique nique	200,00					
Total Charges	3053,18	890,28		Total Produits	1510,00	917,00
Charges financières	415,50	83,50		Produits financiers	221,31	529,20
Charges exceptionnelles	68,00	150,00		Produits exceptionnels		
Total Dépenses	3536,68	1123,78		Total Recettes	1731,31	1446,20
Excédent		322,42		Déficit	1805,37	
Total	3536,68	1446,20		Total	3536,68	1446,20

Évolution du nombre de cotisants et donateurs : la décrue observée depuis le Bicentenaire semble enfin endiguée, mais nous devons continuer nos efforts pour rassembler toujours plus d'amis et d'anciens professeurs ou élèves de Combrée, notamment dans les plus jeunes générations des cours des années 1990 et 2000 !

2010*	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
342	327	273	208	206	98	84	90	54	47	124

* Effet Bicentenaire

Vous remarquerez qu'en 2020 votre Amicale a commencé à retrouver des adhérents après une baisse de régime due à des doutes sur son avenir et à l'absence de projet rassembleur pour notre collège. Mais, qui dit investissements, dit aussi besoin croissant de votre soutien !

Au vu de ce que nous lui devons, le collège mérite bien votre engagement.

Alors, adhérez, faites un don, échangez mais allons-y ensemble et le plus nombreux possible.

L'Amicale a besoin de vous :
adhérez [en ligne](#) ou [par bulletin postal](#).

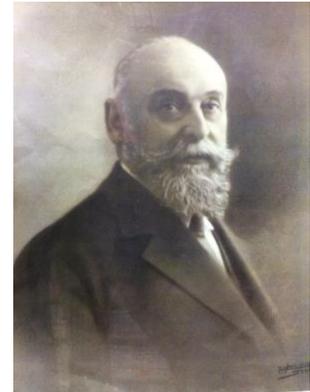
UN PEU D'HISTOIRE...

Pour cette chronique historique, nous avons laissé la plume à un jeune et talentueux historien du Segréen, Jean LUARD, auteur de l'ouvrage remarqué sur « [Alfred de Falloux et le Haut-Anjou](#) » en 2018.

Un ancien élève, maire de Segré, Paul-Émile Milon, un anticlérical « avoué »

Durant les trois premières décennies du siècle dernier, le nom de Paul-Émile Milon a rayonné sur la petite ville de Segré, voisine de Combrée et sous-préfecture de Maine-et-Loire. Juriste, après des études au Collège de Combrée, M. Milon est devenu la figure de proue du mouvement républicain et radical haut-angevin naissant.

Cet article est né après avoir découvert par hasard des notes succinctes de l'écrivain et ancien élève de Combrée Bernard Malet (c. 1940) décédé en 1996. Il avait relevé quelques éléments de la scolarité de Milon à Combrée. J'y ai ajouté mes recherches personnelles menées dans le cadre de la rédaction depuis plusieurs années d'un livre sur l'histoire de la ville de Segré.



Paul-Émile Milon
Archives de Segré

Naissance et études

Paul-Émile Milon naît le 26 avril 1869 à Chanzeaux, petite commune angevine proche de Chemillé. Cette cité est alors blottie à l'ombre de son splendide château, demeure du comte Théodore de Quatrebarbes, figure littéraire, politique et militaire angevine. La famille Milon est aisée, le père exerce dans sa commune comme notaire et la mère est désignée comme propriétaire. M. Milon sera même choisi pour exercer les fonctions de maire de Chanzeaux.

Comme son père (cours 1852) avant lui, le jeune Paul-Émile entre à l'Institution libre de



Combrée, alors dirigée par l'abbé Claude, pour y faire sa classe de quatrième en 1883 où il obtient un 2^e accessit en mathématiques. Les archives de l'Amicale³ nous permettent également de savoir qu'après sa troisième et sa seconde, il entre en classe de rhétorique en 1886 et obtient durant cette année scolaire un 2^e accessit en instruction religieuse. Milon passe sa rhétorique puis entre en classe de philosophie l'année suivante et décroche son baccalauréat avec une mention assez bien. Le jeune bachelier part ensuite pour Angers.

Corps professoral à Combrée en 1885-1886, Milon est alors en seconde donc du cours 1888- Archives Amicale

Mariage et débuts professionnels

Fort de son instruction à Combrée et Angers, Paul-Émile Milon gagne enfin la capitale et obtient sa licence de droit. Nous le retrouvons le 9 octobre 1899 lorsqu'il épouse à Paris Estelle-Louise-Berthe Delacroix, née en 1862 et alors domiciliée chez ses parents dans le Ve arrondissement de la capitale, à quelques pas du Panthéon. La famille de la mariée jouit également d'une bonne situation puisque le beau-père de M. Milon est un marchand-tailleur aisé de Loches (Indre-et-Loire). Au moment de son mariage Paul-Émile Milon vient depuis deux ans de s'installer à Segré où il exerce désormais en tant qu'avoué-avocat près le tribunal civil de Segré. Il y vit alors avec sa femme et bientôt ses trois enfants rue Lazare Carnot dans un bel hôtel particulier.



Quai et tribunal de première instance vers 1900 - Coll.JL

³ D'après les notes de Bernard Malet

La « guerre scolaire »

Maître Milon ne va pas tarder à se faire remarquer pour ses idées républicaines. Lui qui étudia pourtant à Combrée, il semble en avoir conservé quelques ressentiments envers l'enseignement religieux.

A partir de 1902, la France connaît un anticléricalisme d'État sous l'impulsion notamment du président du Conseil Émile Combes, c'est la « guerre scolaire ». Celui-ci demande notamment la fermeture de milliers d'établissements tenus par des congrégations religieuses dites « non autorisées » par la toute jeune loi de 1901 sur les associations. L'Anjou est particulièrement touché et comme dans de nombreuses localités, les frères et les sœurs des écoles libres de Segré, Challain ou le Bourg d'Iré sont chassés et les écoles sont fermées. Enfin, les propriétaires des locaux sont également poursuivis au même titre que les religieux comme complices, ce qui provoque un véritable scandale dans l'opinion publique très pieuse d'alors. En effet, dans la campagne du Haut-Anjou, de surcroît ancien fief du comte de Falloux⁴, les propriétaires de ces écoles sont bien souvent les familles de la noblesse locale qui les entretiennent sur leurs propres deniers. Trainés devant la justice, les religieux et les aristocrates locaux contrevenants se présentent à l'audience tenue au tribunal de Segré. Sur l'étroit quai de la ville, la foule se presse pour venir huer les fonctionnaires chargés de la « triste besogne » : « *On aurait cru Segré en état de siège* »⁵.

Dans la foule, les espions du sous-préfet reconnaissent toute l'aristocratie locale : familles de la Forest d'Armaillé, d'Andigné, Brillet de Candé, Letourneurs de la Borde, Barbier du Doré...etc. Les femmes et les jeunes filles de bonne famille sont placées à l'avant du cortège afin d'empêcher les forces de l'ordre de charger les manifestants, elles ont leurs parapluies comme seules armes. A leur sortie, condamnés à des amendes, les prévenus sont acclamés par la foule, on leur offre des bouquets de fleurs. De son côté notre avoué Paul-Émile Milon, faisant office de juge, se présente sur le perron escorté de quelques gendarmes. Il est reçu sous les cris de : « *A l'eau Milon !* »⁶. Paul-Émile Milon liquidera plusieurs autres congrégations de la région en qualité d'administrateur séquestre. Désormais, il sera désigné dans les châteaux, la presse locale conservatrice et les sympathisants de droite comme « le liquidateur ».

Faisant référence à Combrée, un détracteur écrira : « *Pauvre Milon ! – il est de ceux qui iront grossir le nombre des ingrats, puisqu'il se tourne contre ceux qui l'ont élevé, - mais je sais que la reconnaissance embarrasse peu les renégats* »⁷.

L'homme politique

Adhérant aux nouvelles idées radicales, Paul-Émile Milon se rapproche du vénérable docteur Paul Chevallier de Segré, maire de la ville et premier républicain « tempéré » de l'histoire locale.

L'ambitieux Milon décide d'entrer en politique et se présente aux élections législatives sous l'étiquette radicale dès 1906. Il échouera par trois fois contre le banquier conservateur Bougère mais sa part des voix ira toujours croissante. Milon est le premier candidat radical à faire une incursion en territoire « chouan » segréen.



Laurent Bougère



« Le petit père » Combes séparant de sa francisque les Églises et l'État en 1905 – L'histoire par l'image.fr

⁴ Comte Alfred de Falloux (1811-1886), député de Segré et académicien français. Il est ministre de l'Instruction publique et des cultes de Louis-Napoléon Bonaparte. Il laisse en 1850 une loi à son nom portant sur la liberté d'enseignement. Il sera également une des figures principales du mouvement royaliste légitimiste et clérical libéral au XIXe siècle. Résidant en son château du Bourg d'Iré, il entretiendra d'étroits liens avec Combrée.

⁵ Le Mercure Segréen – 19 juillet 1903

⁶ Ibid

⁷ La Gazette de Château-Gontier – 25 octobre 1903



Geoffroy d'Andigné
(c. 1882)

Il préside naturellement le Comité républicain de l'arrondissement devant lequel il déclare : « *Je m'applaudis, Messieurs, de cette union [de tous les Républicains] qui va nous permettre d'opposer au bloc réactionnaire et clérical, le bloc républicain* »⁸. La route est pourtant encore longue car en 1910 on note qu'il n'obtient que 3 voix sur 117 à Marans fief de Joseph de la Perraudière (2^{ème} président de l'Amicale, de 1895 à 1917), ou encore 3 voix contre 54 à Chenillé-Changé fief d'Olivier de Rougé. Tous deux sont de grandes figures politiques et agricoles d'alors.

Paul-Émile Milon échoue à nouveau au scrutin de 1928 lorsqu'il décide de s'opposer au comte Geoffroy d'Andigné, président de l'Amicale de 1918 à 1932. Ce grand personnage bénéficiait lui-aussi d'une immense aura parmi la population segréenne. Milon ne sera jamais député.

En 1925, il s'était en revanche présenté aux élections municipales pour la ville de Segré et avait battu largement le Dr Cocard⁹, maire sortant, héros de la guerre 14-18 mais fervent clérical. Cette victoire sonne enfin comme la récompense de longs efforts.

Durant ses trois mandats, Milon jouera son rôle de républicain convaincu en s'intéressant particulièrement à l'éducation de la jeunesse. Il disait : « *Je demeure inébranlablement attaché à l'école laïque où on enseigne avec les premières notions de la Science, l'amour du vrai, le culte du Beau, le respect de la Justice et du Droit et la Religion de notre Belle Patrie !* »¹⁰. Distribuant fournitures et livres scolaires gratuitement, il nourrit un grand projet, celui de faire bâtir un vaste groupe scolaire destiné à abriter les écoles communales de filles et de garçons : rien de moins qu'un pendant laïque avoué du Collège de Combrée ! Voici son vœu : « *la République se doit d'édifier dans un centre comme celui de Segré un bâtiment scolaire modèle susceptible de frapper l'esprit des populations et de rivaliser avec les magnifiques constructions de l'enseignement privé dont le collège de Combrée est le prototype* ». Une rivalité existe depuis longtemps entre Segré et Combrée puisque la sous-préfecture demandera en vain à maintes reprises au XIX^e siècle le transfert de l'institution à Segré.

Après un concours d'architectes, les travaux débutent en 1935. Au final l'imposante façade principale mesurera plus de 85 m contre « seulement » 80 pour Combrée...



Vue de la façade principale du Groupe scolaire « Paul-Émile Milon » - coll. JL

Milon dotera également la ville du tant attendu service d'eau, inauguré en grandes pompes en 1930. Ne comptant pas ses efforts, il est contraint d'arrêter son activité professionnelle. Pour son engagement, Milon se voit décerner les insignes d'officier de l'Instruction publique et du Mérite agricole et est fait chevalier de la Légion d'honneur. Malheureusement la maladie le rattrape et malgré une nouvelle réélection au début de l'année 1935, le voilà bientôt obligé de s'absenter de la scène publique pour se soigner. En vain, puisqu'il doit se résigner à donner sa démission au printemps 1938 et rendra son dernier soupir à Angers le 2 septembre suivant, épuisé par une vie d'intenses engagements. Il n'avait que 69 ans.

Le groupe scolaire que Paul-Émile Milon avait voulu pour la jeunesse segréenne, à peine achevé à sa mort, portera pour la postérité son nom : le Groupe Milon. Il aura pour directeur durant de nombreuses années Marcel Brialy, oncle de l'acteur. Depuis les années 1980, l'ancien groupe scolaire est fermé mais abrite désormais de nombreuses associations segréennes.

Jean Luard, historien de Segré

⁸ Cité dans Pierre JURET, *Notre Segréen*, Angers, 1960.

⁹ René Cocard, maire de Segré de 1912 à 1925 qui avait succédé au Dr Chevallier

¹⁰ Cité dans Pierre JURET, *Notre Segréen*, Angers, 1960.



Vue de la cour du Groupe scolaire, « palais de l'éducation républicaine ».
L'aile gauche était réservée aux garçons, celle de droite aux filles. Au centre trône le pavillon de la direction – coll. JL

Des nouvelles des anciens

Anciennes et anciens élèves, amis et anciens professeurs, il est facile d'échanger grâce aux nouvelles technologies, alors ne nous en privez pas :

Nous sommes à votre écoute ! 

Ils nous ont récemment écrit,

principalement à propos du projet qui se dessine pour l'avenir de Combrée

D'autres sont sur le site dans [le courrier des internautes](#) (accès privilégié)

Cours 1950 : Georges Gardin

Réjouissantes perspectives. Tous mes vœux pour leur réalisation. Un ancien, très ancien.

Cours 1952 : Richard Giovanni

Merci des infos : c'est sympa, surtout si Combrée peut retrouver une nouvelle vie ! Je viens justement d'en parler avec Jean-Marie Drapeau cours 1952...

Cours 1952 : Jean-Marie Drapeau

L'info pour le futur Combrée c'est presque un miracle. On attend la suite avec impatience et un peu d'angoisse vu les événements actuels. J'ai grandement apprécié le scan des vieux bulletins qui a dû demander une somme de travail importante. Une mine de souvenirs et d'informations que j'apprécie en particulier pour les années 40-50 bien entendu.

Cours 1953 : Philippe Angebault

J'ai été heureux de lire cette lettre laissant espérer le renouveau de Combrée, et j'ai retrouvé deux petits textes que j'avais écrits lors du dépôt de bilan, après avoir cherché vainement un mécène pour éviter la disparition du Collège, ce qui avec moins de 3 millions d'Euros aurait été suffisant, alors que l'État en a dépensé plus de 10 ! Je forme des vœux pour que vos efforts aboutissent à la réalisation de ce projet, et je vous adresse mon amical souvenir.

Cours 1956 : Charles Guilleux

*Chers vous tous, vieux et jeunes anciens,
Pendant le (premier) confinement j'ai rencontré Petitmangin* et Gaffiot* au fond ma bibliothèque et les ai fréquentés à nouveau occasionnellement. Pardonnez mon audace de vous répondre en cette langue que l'on dit morte et surtout les fautes d'accord, erreurs de cas, ou même éventuels barbarismes. De grâce, accordez-moi au moins la moyenne à moins que vous ne souhaitiez user du "thermomètre disciplinaire" de notre temps. Très bien, Presque très bien, Bien, Assez Bien, Médiocre, Insignifiant, Mal ...J'ai écrit ce texte en honneur et mémoire de nos éminents professeurs dont l'historien Gazeau, le mathématicien Carré, le physicien Macé, l'anglais Suteau, le gréco-romain Boulinguer, l'espagnol Alegria, le gymnaste Couraud et autres tous aussi compétents.*

Ave ! gratias vobis pro invitatione. Hodie nihil me contingit. Ita que libenter et celeriter epistolam "electricam" vobis scribo. Ad gymnasium venire non possum quia nepotis senioris mei sponsalis dies eodem tempore erit. Ut verum loquar, subtristis sum sed hoc in manu mea non est. Octo anni in gymnasio tempora non obliterata nunc et semper in animo meo erunt . Mille vota facio ut ille dies bonus, fructuosus felixque sit. Omnibus salutem meam do, singulariter condiscipulis anni MCMLVI.

**Petitmangin et Gaffiot étaient deux dictionnaires Latin-Français à l'honneur à Combrée*

Cours 1962 : Jean-Marie de la Rue du Can

Très bien pour votre persévérance pour ce bahut. Il a sa place dans ce bocage segréen avec une histoire intéressante. Le défi financier implique de travailler avec des organismes qui ont une vraie expérience dans ce type de formation. On ne peut pas improviser en se donnant une durée d'apprentissage.

Cours 1964 : Jean-Louis Boulangé

Je voulais vous dire que depuis dix-huit ans de présence au bureau de l'Amicale, je n'ai jamais assisté à une AG aussi dense, aussi clairement présentée (merci président), provoquant autant d'attention de l'auditoire (malgré ou grâce aux potageries de Lengliney et Pateau) et aussi dans l'esprit d'une vraie réunion de copains ... sauf peut-être pour le bicentenaire. Ce que j'ai eu l'impression de vivre est enthousiasmant pour l'avenir.

Cours 1964 : Jean-Louis Sébile

Il est effectivement important que ce lieu d'éducation si cher à nos cœurs reste à la disposition de tous, c'est la vocation même de cet établissement et de ce qu'il représente à nos yeux. Très bonnes fêtes de fin années dans l'espérance. Amicalement vôtre.

Cours 1966 : Didier Viel

Encore bravo pour la totale réussite de cette AG après des années très moroses.

Cours 1966 : Marc Chapeau

Merci de la lettre d'info concernant le projet de la reconversion du Collège qui confirme la discussion et décision lors de la fête des Anciens du 19 septembre ! Merci de nous tenir informés de l'évolution...

Cours 1966 : Jean-Baptiste Glotin

Je suis entré en 6ème (abbé Neau) en septembre 1957 et sorti en Juin 1966 après redoublements en 4ème et terminale (math élem puis philo : le bonheur !) ; ce qui me permet de bénéficier de 3 groupes de condisciples... Mon frère Pierre, fut toléré jusqu'à mon départ, puis viré vers Saint Marie de Cholet. Je suis médecin généraliste à Ingrandes, retraité depuis 2013. Avec mes bien vieux souvenirs !

Cours 1967 : François Toulet

J'ai réussi à dénicher quelques photos où l'on retrouve certains des héros de mes chroniques. A cette occasion en cherchant par recoupement j'ai appris que Denys CAMUS est vraisemblablement décédé en Avril 2016 à St Nazaire, à 67 ans. Dur dur, quand je viens de le faire revivre en photos et qu'en plus tu te dis que tu es dans la même charrette. Vive Combrée

Cours 1968 : Guy Bernier

Les indications données par les deux orateurs principaux sont très instructives pour un avenir possible de Combrée. Bien agréable moment que celui de nous retrouver en nos murs !

Cours 1975 : Emmanuel Payen de la Garanderie

Formidable projet ! Félicitations !

Cours 1976 : Claude Chevalier

Bravo si le projet aboutit ! Que l'ensemble reste une institution scolaire permet de croire en l'avenir ! Ça me fait toujours un petit pincement au cœur quand je prends l'axe Angers-Rennes et que je vois, dans la vallée, notre vieille institution !

Cours 1977 : Sylvie Paillard :

Je suis arrivée au collège en classe de seconde en septembre 1974 et en suis sortie après ma classe de terminale et l'obtention de mon baccalauréat en juin 1977. Je profite de ce courriel pour vous demander de mettre à jour les coordonnées de mon père, Édouard PAILLARD, du cours 1950, qui ne reçoit plus votre lettre alors qu'il est toujours très intéressé par l'Amicale.

Cours 1984 : François Saint-Bonnet

Bravo et merci pour cette revue de presse. Bien amicalement.

Cours 1989 : Gaëlle Rouez

*J'étais au collège privé de Candé et suis arrivée à Combrée au Lycée en seconde en 1986, l'année où Combrée a permis aux boursiers (comme moi), ayant de bons carnets de notes, d'intégrer ce bel établissement...
Que de bons souvenirs tout de même !*

Cours 1994 : Olivier Huc

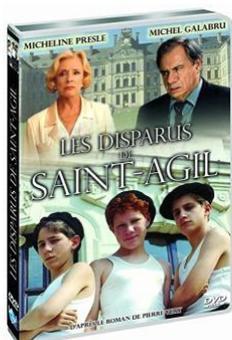
*Je souhaite bonne chance à ce projet et j'espère que la CDC s'engagera à fond.
Bon courage et bravo pour votre travail.*

Encore quelques souvenirs tirés des archives de l'Amicale

Il y a 60 ans à Combrée, en 1960 : parution de l'ouvrage d'Henri Gazeau, professeur d'histoire au collège : « Combrée, ma maison », à l'occasion du cent cinquantième de la fondation de Combrée ; en voici [l'introduction](#) dans le bulletin de mars 1960 ;

Il y a 50 ans à Combrée, en 1970 : arrivée de la mixité au collège avec dix-huit jeunes filles réparties dans les classes de 2^{nde} et 1^{ère} ;

Il y a 40 ans à Combrée, en 1980 : les effectifs du collège passent de 506 à 624 élèves dont 378 internes ;



Il y a 30 ans à Combrée, en 1990 : [tournage du téléfilm](#) « Les disparus de Saint-Agil » avec Micheline Presle (la directrice) et Michel Galabru (le surveillant alcoolique) ;

Il y a 20 ans à Combrée, en 2000 : décès d'André Rivron (c. 1931), président de l'Amicale de 1981 à 1996, avant que ne lui succède Michel Leroy ;

Il y a 10 ans à Combrée, en 2010 : alors que l'Institution libre de Combrée est fermée depuis cinq ans, la Fête des Anciens pour le Bicentenaire de Combrée, réunit près de neuf cents participants.

Bibliographie d'anciens élèves :

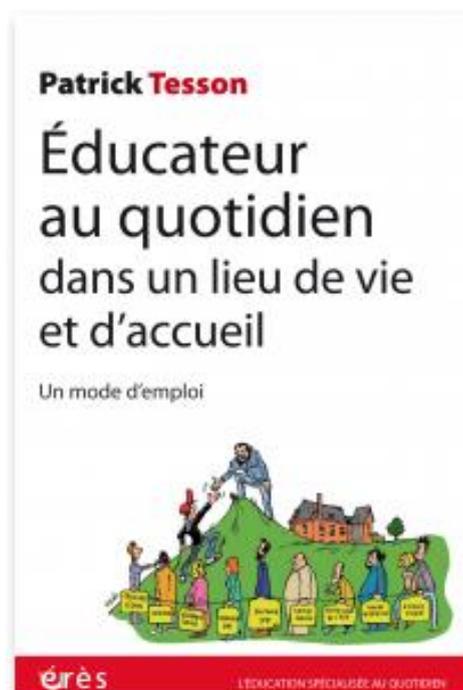
Patrick Tesson (c.1972) : Être éducateur au quotidien

Le livre : un mode d'emploi

La presque banale expérience éducative d'une équipe au travail en « lieu de vie et d'accueil » est une véritable aventure ! Patrick Tesson transmet les savoir-faire et savoir-être accumulés tout au long de sa carrière auprès d'adolescents placés à l'Aide sociale à l'enfance.

Chacun a pu entendre, ici ou là, le découragement trop souvent exprimé par les professionnels, confrontés à l'inadéquation des modes d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance et des associations. Les 55 000 enfants et jeunes majeurs en grande souffrance placés en établissement mettent parfois à mal les travailleurs sociaux. Résultat : certains jeunes ne s'en sortent pas, devenant même parfois SDF.

N'y aurait-il pas une alternative éducative à ce mal-être partagé ? S'inscrivant dans une dynamique pédagogique et constructive, l'ambition de l'auteur est de convaincre du potentiel si mal exploité des lieux de vie et d'accueil (LDVA). En 40 chapitres, composés chacun d'un témoignage sur un aspect de la vie quotidienne, d'un dessin humoristique et d'une fiche pratique, l'ouvrage montre que malgré les difficultés rencontrées – et parfois à cause d'elles – jeunes et éducateurs construisent le « vivre ensemble » si particulier d'un lieu de vie et d'accueil.



L'auteur et le combréen

Éducateur de rue dans les années 1970, **Patrick Tesson** a mis à profit son expérience de terrain pour se lancer en l'an 2000, avec son épouse Maryse, dans la création et la gestion d'un lieu de vie et d'accueil en Anjou à Montjean-sur-Loire : Les Alizés.

Il fit ses humanités à Combrée : arrivé à Combrée en 1966 en classe de 4^{ième}, il quitta le collège en 1972 à la fin de sa Terminale AB ; durant cette période, il s'investit entre autres, dans le scoutisme comme assistant puis chef des Rangers de 1968 à 1972.

Plus tard, peiné comme tous les élèves par la fermeture du collège en 2005, il prit la présidence de l'Amicale en 2008 jusqu'en 2014 : et là, il mit sur pied l'événement marquant de cette décennie, le bicentenaire !

Patrick par lui-même : la vidéo de son éditeur est [disponible ici](#).

Le petit mot de notre président honoraire

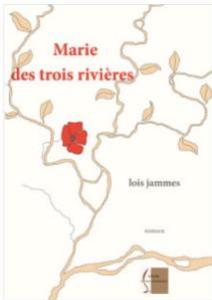
Mon enthousiasme pour l'animation et l'éducation, je le dois beaucoup à Combrée. D'abord avec le scoutisme mais aussi grâce à cette liberté d'action que m'ont souvent laissée mes professeurs en tant que responsable de classe chaque année. Je n'oublie pas aussi l'ouverture d'esprit et la liberté de conscience que m'ont offertes Michel Leroy et Léon Poupelin, mes professeurs de français et de philosophie.

Ce livre est sans doute l'aboutissement d'une longue expérience de terrain – souvent intuitive – dont il faut rechercher la source dans les valeurs qui m'ont été transmises lors de mes années Combréennes. Bonne lecture !

Patrick Tesson, cours 1972 et président honoraire

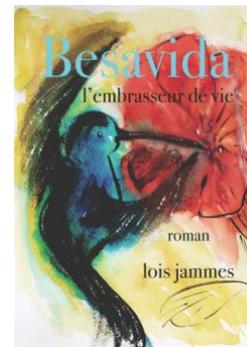
Ouvrage [à commander ici](#) ou à acheter en librairie
Voir également [sur notre site](#)

Lois Jammes (c.1967) : Un libre poète ...



Deux ans de travail afin de combler mes nombreuses lacunes historiques malgré les efforts, en son temps, de Monsieur Gazeau, fouiller les registres paroissiaux angevins depuis mon ordinateur en Finistère, écrire en désordre, seule possibilité offerte par mes méninges. Je vous parle ici de mon deuxième roman « *Marie des trois rivières* »¹¹. Refaire la vie d'une ancêtre directe née en même temps que Voltaire, voir le monde par ses yeux au point d'en chialer en décrivant sa fille qui se meurt, la suivre dans sa quête, ...vous comprendrez que j'y ai mis mes tripes. Les Lumières n'ont pas touché que les esprits éclairés de l'époque, les ferments naissent dans la terre et Marie avait ses idées elle aussi. Qui du personnage ou de l'auteur a le plus réinventé l'autre ?

Pour construire « *Besavida* » (*L'embrasseur de vie*)¹², mon premier roman qui se déroule en Bolivie, je n'ai eu qu'à puiser dans la malle aux souvenirs. « J'ai eu l'impression de lire un auteur « sud-américain » m'a dit une lectrice. Je n'ai jamais su s'il s'agissait d'un compliment, mais depuis, le plaisir de la plume ne me quitte plus.



Je n'ai pas de message à faire passer dans mes écrits, le militantisme m'est étranger. Par contre mes idées et expériences y sont exposés et tant mieux pour le lecteur s'il en tire quelque chose.

Déjà à Combrée j'aimais bien le mot « dissident », la Taupe et l'épisode du château de Pouancé en sont témoins. Pas d'amertume ni de regrets, bien au contraire. Après mon enfance dans la campagne angevine, j'ai continué à forger mon caractère au sein de cette imposante institution, et le mot qui me vient à l'esprit pour résumer est : résilience. Mon expression préférée : on verra bien ! J'ai toujours su que j'étais un voir-ailleurs, un rebelle-mais-pas-trop, et qu'il y a toujours du bon à prendre où que l'on soit et quoi qu'on fasse. J'en suis sorti armé pour... faire l'armée justement, bouclé à Toul pendant mai 68. Pas spécialement antimilitariste, une mode à l'époque, je le suis devenu par contact. Trop indépendant pour supporter un chef ou une routine quelconque, très peu intéressé par l'argent et la vie rangée, j'aimais l'aviation (par mon père) et la nature (par ma mère). Alors que faire ?

Comme tout grand tournant dans la vie, coup de pouce du hasard : un job de pilote de brousse en Bolivie. J'y suis resté quarante ans. Des années bien dosées en bonheur et joie, libre comme l'air où voguait mon petit avion, les yeux saturés de paysages, l'esprit ouvert aux rencontres humaines et animales improbables, le cœur comblé par une famille de quatre enfants avec une façon de vivre proche des années cinquante en France. « Je dis, ceci est une image d'Épinal, n'est-il pas ? » dirait Jolitorax¹³. Un peu, oui, et pourtant... Ce contact intime avec une autre culture et ce métier plutôt solitaire mais à la vue imprenable sur le monde et ses changements m'ont énormément enrichi. À force de forêt métamorphosée en soja, je suis devenu écolo. Migrant dans un sens, migrant dans l'autre... Neuf mille heures de vol plus tard, je me posais en Bretagne, dans le Penn ar bed, le bout du monde, au pied du phare d'Eckmühl à deux pas de l'océan car j'ai toujours besoin d'horizon. Entre écriture et cornemuse, je suis dans une seconde vie. Alors, si même les chats en ont neuf...

Lois (Louis-Marie), cours 1967

¹¹ Ouvrage à [commander chez l'éditeur](#)

¹² Ouvrage mis à disposition [dans cette page](#) ainsi que quelques autres livres de Lois.

¹³ Jolitorax : Guerrier valeureux, cousin germain d'Astérix, il est envoyé par son chef Zebigbos chercher de l'aide en Gaule. Il ramène un tonneau de "magique potion" et fait découvrir la (Grande) Bretagne à Astérix et Obélix.

Nos joies, nos peines

Telles qu'elles nous ont été rapportées depuis juin 2020

Cette rubrique ne peut exister que si vous nous informez de ces événements. Merci de [nous en avertir](#).

Leurs joies

Voir les faire-parts et détails [sur le site](#) en accès libre

Cours 1967 :

Lois Jammes et Luly Gutierrez Pinto : Nous sommes heureux de vous annoncer la venue de notre septième petit-fils William Louis Jammes Chávez né le 3 novembre 2020 à Santa Cruz Bolivie.

Cours 1973 :

Patrick Danset nous a fait part du mariage de son fils Thibault Danset avec Christille Both, le 29 août 2020 en l'église Sainte-Catherine-d'Alexandrie à Girondas.

Ils nous ont quitté

Voir des détails sur les décès suivants [sur le site](#) en accès libre

Cours 1948 :

Bertrand Aulanier le 26 septembre à 91 ans
Chevalier de la Légion d'honneur et Officier de l'ordre national du Mérite

Cours 1950 :

François de Ternay le 25 août à 88 ans
Père d'Hugues (c. 1984) et de Claire, professeur à Combrée

Cours 1951 :

Marc Chéné le 11 août à 87 ans
Élément de cette grande famille dont 19 membres furent élèves à Combrée entre 1900 et 1999. Il était industriel dans la chaussure à Saint-Florent-le-Viel.

Cours 1956 :

Jean-Louis Tanguy le 6 août
Suite à une noyade accidentelle au Cormier. Il avait été correspondant de cours.

Cours 1959 :

Martial Gabillard le 22 août à 80 ans
Ancien adjoint à la culture de Edmond Hervé, maire de Rennes

Cours 1972 :

Alex Boursier en novembre 2019 à 63 ans

Professeur d'EPS à Combrée :

Bernard Pichard le 9 septembre 2020 à 72 ans
Très connu dans le Haut Anjou pour ses responsabilités dans le monde du cyclisme et ses animations du concours Miss France.



Nouvelles de l'A.S.M.V. Collège de Combrée

Depuis près de 7 ans l'objectif de l'**Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Collège de Combrée** (créée en 2014) est d'aider à trouver un projet de reconversion raisonnée de l'ancien collège de Combrée et de faire connaître cette cause par des animations. L'association regroupe non seulement des habitants de la région mais aussi de toute la France et de l'étranger ainsi que des anciens élèves. Elle se mobilise autour de ce lieu et fourmille de projets et d'idées, organise pendant l'année des événements dont de nombreux concerts, des expositions, des visites et lors des Journées Européennes du Patrimoine, des rendez-vous annuels.

Cette année, depuis l'Assemblée générale du 14 mars 2020 malheureusement annulée en raison de la crise sanitaire, seule la lecture-spectacle « À l'abri des regards » tirée du livre de Michel Pateau a pu être organisée et ce, pour les JEP de septembre dernier.

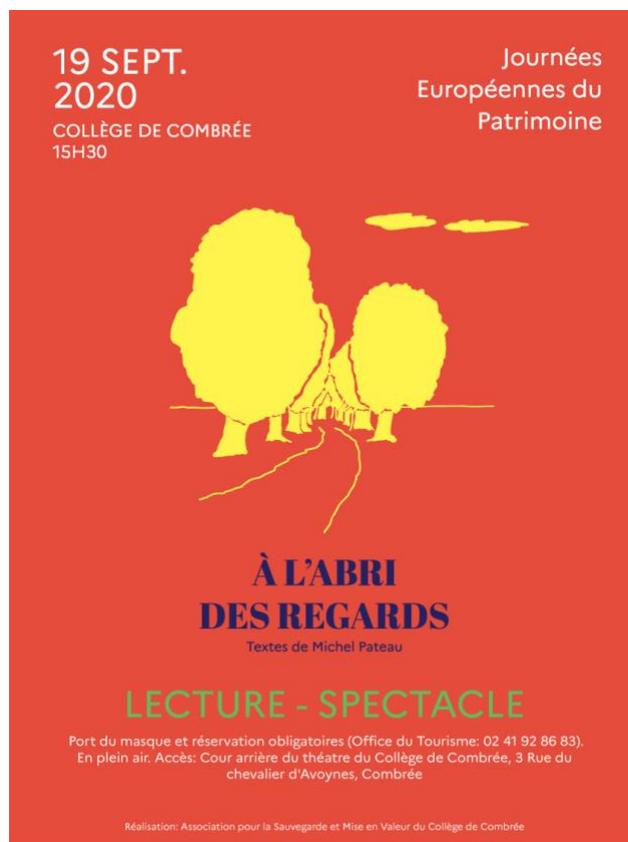
L'avenir du collège, que nous présentons toujours comme un vrai projet de territoire, est notre préoccupation constante. Nous suivons évidemment avec intérêt toute proposition le concernant dont la dernière, celle d'une école internationale que M. de Fouquières a demandé à l'Amicale de porter.

Auparavant, pendant l'année en cours, nous avons reçu plusieurs propositions de projets (confidentiels) dont celui d'un tournage pour le compte d'une grosse maison de Production de séries télévisées mais qui n'ont pas abouti. En janvier 2020, l'Université de Rennes II a proposé officiellement de mettre l'avenir du collège au programme des Master 1 et 2 dans un cadre de Restauration et de Réhabilitation du Patrimoine Bâti (acronyme REPEAT) que nous avons communiquée aux propriétaires, encore sans réponse.

A titre personnel, je suis aussi membre du CA de l'Amicale et participe avec intérêt aux initiatives de cette digne institution. De plus, j'habite avec ma famille en face du collège, aux Hommeaux à Combrée où nombre d'entre vous sont venus dans le passé pour des kermesses ou autres événements. Nous ouvrons régulièrement notre maison pour des manifestations liées au collège. Vous y êtes les bienvenus. Comme tous les Combréens de souche, l'avenir de la grande bâtisse que nous voyons tous les jours est une préoccupation majeure.

Pour plus d'informations sur notre association, voici le lien du film qu'un réalisateur multimédia a monté pour nous l'an dernier à l'occasion des JEP : <http://bit.ly/asmv2019>

Amicalement à tous,



Geneviève Charbonneau-Bloomfield,
Présidente
<http://patrimoineduhautanjouavaloriser.fr>

Les publicités de nos anciens élèves

Chers anciens élèves, votre publicité est gratuite sur le site et accessible par tous.

Nous vous proposons aussi cette page en échange d'un don : [nous contacter](#).

Bruno de l'Espinay (cours 1972), président du groupe ARTUS France

a mis en place une politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) :



Intérim ou
alternance
Recherche
de collaborateurs
de manière
temporaire



Cabinet de
conseils et
d'assistance au
recrutement
spécialisé dans
l'emploi
de personnes
handicapées



Partenaire en
recrutement
de cadres et de
dirigeants et en
développement
des richesses
humaines



Mariage entre la
passion
automobile et le
désir de proposer
un service
toujours plus
performant

[Visitez le site du groupe](#)

[Trouver une offre
d'emploi](#)

[Candidature
spontanée](#)

[Trouver une
des 45 agences](#)

[Consulter nos
offres](#)

Patrick Danset
(cours 1973)
fondateur de R Lab



RLab
STIMULATION
D'INNOVATIONS
EN QUALITÉ D'AIR
BIEN-ÊTRE & SANTÉ

Pour toute information
contact@rlabconseil.com

Missions de R Lab

Pour répondre aux interrogations des "patients-consommateurs" de façon éthique et scientifique, R Lab organise la relation entre les communautés médicales qui le souhaitent et la société civile.

- Les membres de communautés médicales sont invités à se mobiliser et à exprimer leurs expertises.
- Ils rédigent alors des cahiers des charges stricts qui leur donnent la légitimité d'analyser la qualité de produits et l'efficacité d'équipements à destination de leurs "patients-consommateurs".
- Ceux-ci obtiennent la réponse à leurs interrogations grâce à l'approbation et la labellisation.
- Cette démarche d'approbation et de labellisation est accompagnée de conseils objectifs pour optimiser le comportement des patients - consommateurs vis-à-vis de leur environnement, au bénéfice de leur bien-être et de leur santé.



Nos labels





Amicale des Anciens Élèves et Amis de Combrée

Le Président d'Honneur

Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers

Le Bureau

Président

Loïc DUSSEAU (c.1984) – L'Aunay - Louvaines
49500 Segré-en-Anjou-bleu
Tel. : 09 80 75 65 09 - 06 07 62 42 51
l.dusseau@duisseau.fr

Vice-Président

Jean-Jacques CARRÉ (c.1968) - 92 Sèvres -
Tel. : 06.28.07.71.15 – jj.carre@free.fr

Trésorier

Didier VIEL (c.1966) – 57, rue Adrien Recouvreur
49000 Angers
Tel. : 02.41.34.27.29 – 06.88.49.25.45
a.marzin2@aliceadsl.fr

Trésorier-adjoint

Gérard FOSSÉ (c.1974) – 75 Paris 11 -
Tel. : 07.51.69.16.31 - gfosse@wanadoo.fr

Secrétaire

Jean-Louis BOULANGÉ (c.1964) - 21, avenue de
Chambord, 44470 Carquefou
Tel. : 02.40.93.75.09 – 06.89.87.86.11
jeanlouis.boulangé@free.fr
contact@amicalecombree.fr

Secrétaire-adjoint

Patrick DANSET (c. 1973) – 78 Bailly-
Tel. : 06.24.09.42.30 - pdanset@rlabconseil.com

Présidents honoraires

Xavier PERRODEAU (c.1980)
Tel. : 02.41.39.58.54
xavier.perrodeau@libertysurf.fr

Patrick TESSON (c.1972)
Tel. : 06.09.54.68.83
patrick.tesson.1@cegetel.net

Jean-Michel GUITTET (c. 1985)
Tel. : 06 62 79 73 91
jean-michel.guittet@orange.fr

Membres du Conseil d'Administration

Marie-Jo ABLINE – Accueil Collège –
- 49 Combrée - mariejoabline@yahoo.fr

Guy BERNIER – cours 1968 - 72-Sablé/Sarthe -
guybernier@sfr.fr

Geneviève CHARBONNEAU – présidente de l'ASMV
du Collège de Combrée – 49 Combrée
combree.college@gmail.com

Dominique FAURE – cours 1969 – 49 Challain-la-
Potherie fauredominique9403@neuf.fr

François LAUNAY – cours 1985 – 44 Abbaretz
francois.launay@horus-spiruline.fr
communication@amicalecombree.fr

Loïck LE BRUN - cours 1984 – 35 Rennes-
loicklebrun@me.com

Virginie MALHERRE – cours 2002 – 49 Combrée-
virginie.malherre@gmail.com

Jean-François PLOTEAU – cours 1984 –
95 Argenteuil jf@ploteau.fr

Philippe TIJOU – cours 1966 –
62 Boulogne / mer tijou.philippe@gmail.com

Contactez vos camarades de classe
pour leur dire de visiter le site.
Confiez-leur cette Lettre de Liaison



Lettre de Liaison de
L'Amicale des Anciens Élèves et Amis du collège de Combrée
Directeur de la publication : Loïc Dusseau
Rédacteur en chef : Jean-Louis Boulangé
Siège social et Correspondance :
L'Aunay – Louvaines 49500 Segré-en-Anjou-Bleu
contact@amicalecombree.fr

ISSN 1956 -7464

Bulletin d'adhésion pour 2021

À savoir : Si vous avez adhéré pour l'année 2020, vous serez averti(e) par courriel 30 jours avant la date anniversaire pour adhérer en 2021

L'adhésion se fait de préférence par internet. Vous pouvez ainsi, si ce n'est déjà fait, vous inscrire sur le site (ainsi accéder à la partie réservée aux adhérents)¹⁴.

Si vous n'êtes pas un familier d'Internet, vous pouvez envoyer un chèque au trésorier :
Didier Viel, 57 rue Adrien Recouvreur, 49000 Angers - accompagné de ce bulletin.

Merci d'imprimer et de compléter ce bulletin :

Renseignements généraux¹⁵

Votre nom d'élève* : votre prénom* :

Votre nom marital (pour mesdames) :

Votre date de naissance* :

Votre profession ou ancienne profession* :

Votre adresse postale* :

.....

Vos numéros de téléphone : fixe : mobile* :

Renseignements combréens¹⁶

Votre cours* : et/ou ami, ex-professeur ou ex-encadrant, ou ex-employé**

Votre arrivée au collège* : année : et classe :

Votre départ du collège* : année : et classe :

Votre adresse électronique* :

Votre cotisation pour l'année 2021¹⁷

Votre choix d'adhésion* du montant de votre chèque (cochez la case appropriée) :

Adhésion normale : 16 € / an Adhésion normale clergé : 8 € / an

Adhésion duo (pour 2 personnes) : 20 € / an

Nom de la 2nde personne : Prénom :

Adresse électronique (si différente) :

 Possibilité pour les retraités d'une adhésion à vie (évite les rappels annuels) :

Adhésion à vie : 199 € Adhésion clergé à vie : 99 €

N.B. N'oubliez pas de joindre ce bulletin à votre chèque envoyé au trésorier. Merci

* : Champ obligatoire ** entourez ce qui vous correspond autre que le cours (si ancien élève)

¹⁴ Si ultérieurement vous souhaitez accéder à la partie privilégiée, il suffira, lors de votre connexion, de vous inscrire sur le site en choisissant "Je veux adhérer à l'Amicale" (ou contacter [le secrétaire](#)).

¹⁵ Ces informations seront celles présentes dans le futur annuaire.

¹⁶ Ces informations nous permettent de vous situer dans le listing de l'Amicale et de le vérifier. L'année de votre cours est celle, réelle ou théorique, de votre sortie de Combrée en fin de Terminal.

¹⁷ En adhérent par le site vous pouvez payer en ligne et recevoir un rappel à cotiser 11 mois après votre 1^{ère} adhésion.